

2024-2025

Guide aux Parents



École élémentaire **Félix-Leclerc**

50, chemin Celestine
Toronto, ON M9R 3N3
Téléphone: (416) 397-2075
Télécopie : (416) 397-2078

<http://felixleclerc.csviamonde.ca>

<https://www.facebook.com/EcoleElementaireFelixLeclerc>

Table de matières

<i>Conseil scolaire Viamonde – un clin d’œil.....</i>	<i>2</i>
<i>Mot de la direction.....</i>	<i>3</i>
<i>Mission, Vision, Valeurs du Conseil Viamonde.....</i>	<i>4</i>
<i>Mission, Vision, Valeurs de l’école</i>	<i>5</i>
<i>Langue – Culture – Identité.....</i>	<i>8</i>
<i>Code de sécurité.....</i>	<i>8</i>
<i>Code de conduite, suspension et renvoi.....</i>	<i>10</i>
<i>Droits et responsabilités.....</i>	<i>10</i>
<i>Déroulement de la journée.....</i>	<i>12</i>
<i>Guichet Viamonde.....</i>	<i>16</i>
<i>Conditions météorologiques.....</i>	<i>16</i>
<i>Transport scolaire.....</i>	<i>17</i>
<i>Garde légale.....</i>	<i>18</i>
<i>Société d’aide à l’enfance.....</i>	<i>18</i>
<i>Communications aux parents.....</i>	<i>19</i>
<i>Devenir accompagnateur pour les sorties éducatives.....</i>	<i>19</i>
<i>Devenir bénévole à l’école Félix-Leclerc.....</i>	<i>20</i>
<i>Vérification du casier judiciaire.....</i>	<i>20</i>
<i>Faire une visite à but pédagogique à l’école Félix-Leclerc.....</i>	<i>21</i>

Conseil scolaire Viamonde - un clin d'œil

Le conseil scolaire Viamonde couvre un territoire de 68 180 km². Il s'étend de Windsor à l'ouest jusqu'à la frontière de Trenton à l'est, en passant par la péninsule du Niagara au sud et allant jusqu'aux frontières du parc Algonquin au nord.

Actuellement, le conseil compte 57 écoles : 41 écoles élémentaires et 16 écoles secondaires. En tout, 38 garderies et 5 centres pour la petite enfance rattachés aux écoles du Conseil scolaire Viamonde. Le 5 septembre 2023 a vu l'ouverture de la 57^e école : l'École secondaire Michelle-O'Bonsawin.

De plus, un programme de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein est offert dans toutes les écoles. On y compte aussi 2 centres de littératie. Le CSViamonde est fier d'offrir les programmes et services de qualité pour les élèves francophones de l'Ontario.

Directeur de l'éducation par intérim

Monsieur Michel Laverdière

Surintendant de l'éducation

Madame Dounia Bakiri

Conseiller scolaire

Madame Geneviève Oger

Les dates et les endroits des réunions publiques du CSViamonde sont disponibles sur le site internet du CSViamonde au :

<https://csviamonde.ca/viamonde/gouvernance>

Mot de la direction


Chers parents, tuteurs, tutrices, élèves et membres de la communauté,

C'est avec plaisir que j'assume pour la quatrième année consécutive la direction de l'école Félix-Leclerc et au nom de tous les membres du personnel, je vous y souhaite la bienvenue. J'aimerais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux parents et élèves qui se joignent à nous et qui viennent ajouter leurs forces respectives aux nôtres et, ainsi, enrichir notre communauté professionnelle. En tant qu'école de langue française, nous favorisons une vie culturelle active et enrichissante en français pour tous les élèves et leur famille tout en respectant la diversité culturelle.

À l'école Félix-Leclerc, tous les membres du personnel font en sorte d'offrir aux élèves un milieu sécuritaire, accueillant et débordant d'expériences d'apprentissage enrichissantes. Cette année scolaire 2024-2025 sera remplie de beaux projets, et je suis convaincue que votre enfant s'y épanouira et y développera les habiletés et les valeurs essentielles nécessaires à devenir un futur citoyen de demain. Pour y arriver, nous comptons sur votre collaboration. C'est dans cet esprit que je vous invite à faire partie de la grande famille de **l'école élémentaire Félix-Leclerc du CSViamonde**. Il est entendu que l'éducation de nos élèves repose sur une complicité étroite entre l'école, la famille et la communauté. Le personnel et moi, comptons donc sur votre appui afin que l'éducation de votre enfant se fasse dans le respect et pour le mieux-être de chacun d'eux.

Je vous souhaite une belle année scolaire 2024-2025 où le plaisir d'apprendre en français sera partagé entre l'école et la famille, ce qui fera de nous une école franchement exemplaire !

La direction



Ana Barbosa

Mission, Vision, Valeurs du Conseil Viamonde

Mission

Viamonde, chef de file en éducation, se dédie à offrir des écoles novatrices à taille humaine où les élèves sont des citoyennes et citoyens du monde.

Vision

Engagé vers l'excellence en éducation, Viamonde est reconnu comme un allié indispensable à la réussite et au bien-être collectifs.

Devise

« Franchement exemplaire »

Nos écoles ne suivent pas les meilleures pratiques, elles les définissent!

Mission, Vision, Valeurs de l'école

Notre Mission : Cultiver l'excellence et la fierté francophone pour former les citoyens éclairés de demain.

À l'École Élémentaire Félix-Leclerc, notre mission est de cultiver l'excellence académique tout en renforçant la fierté francophone au sein de chaque élève. Nous nous engageons à façonner les citoyens éclairés de demain, capables de s'adapter avec succès à un monde en constante évolution et de contribuer activement et efficacement à la société.

Excellence Académique et Fierté Francophone

Nous visons l'excellence dans tout ce que nous entreprenons. Notre école est un lieu où chaque élève est encouragé à atteindre son plein potentiel académique tout en développant une profonde fierté pour la culture francophone. Cette fierté, qui s'étend au-delà de la langue, est le fondement de notre identité éducative.

Formateurs de Citoyens Éclairés et Engagés

Nous croyons en la responsabilité de former des citoyens éclairés et engagés. Notre programme éducatif vise à développer des compétences essentielles telles que la pensée critique, la résolution de problèmes et la collaboration, tout en mettant l'accent sur les valeurs de respect, d'empathie et de responsabilité sociale.

Adaptation Dynamique à un Monde en Mouvement

Dans un monde en perpétuel changement, nous préparons nos élèves à exceller. Notre enseignement se fonde sur l'adaptabilité, la créativité et la résilience. Nous équipons nos élèves des compétences nécessaires pour naviguer avec succès dans un environnement en constante évolution, en favorisant une pensée flexible et novatrice.

Contribution Active et Efficace à la Société

Nous croyons que l'éducation va au-delà de la salle de classe. Nos élèves sont encouragés à contribuer de manière active et efficace à la société. Nous les inspirons à devenir des agents du changement positif en leur fournissant les outils nécessaires pour s'impliquer dans leur communauté et au-delà.

Innovation et Différenciation Pédagogique

Pour réaliser notre mission, nous innovons continuellement avec des ressources pédagogiques novatrices et des méthodes d'enseignement différenciées. Nous comprenons que chaque élève a des besoins uniques et des styles d'apprentissage variés. Notre engagement envers la différenciation personnelle assure que chaque élève reçoive le soutien nécessaire pour réussir.

Épanouissement Guidé et Soutenu

Nous croyons en l'épanouissement holistique de chaque élève. À travers un soutien personnalisé et bienveillant, nous créons un environnement où ils peuvent grandir, apprendre et s'épanouir. Notre équipe d'éducateurs dévoués est là pour guider nos élèves vers l'atteinte de leurs objectifs et aspirations.

Ensemble, en tant que communauté éducative, nous nous engageons à incarner cette mission chaque jour. En promouvant l'excellence académique, en renforçant la fierté francophone et en formant des citoyens éclairés et engagés, nous contribuons à façonner un avenir meilleur pour nos élèves et pour la société dans son ensemble.

Notre vision : *créer un environnement dynamique, inspirant et bienveillant, centré sur la réussite éducative et le bien-être de chaque élève.*

À l'École Élémentaire Félix-Leclerc, notre vision est de créer un environnement dynamique et bienveillant où chaque élève peut s'épanouir, réussir et se développer pleinement. Nous sommes résolument centrés sur la réussite éducative et le bien-être de chaque apprenant, en les inspirant à atteindre leur plein potentiel et à devenir des citoyens actifs, engagés et prêts à relever les défis de demain.

Un Environnement Dynamique et Bienveillant

Nous aspirons à offrir un environnement éducatif qui stimule la curiosité, la créativité et l'apprentissage continu. Notre école est un lieu où chaque élève est accueilli avec bienveillance et respect, où la diversité est célébrée et où chacun peut s'épanouir en toute confiance.

Centrés sur la Réussite Éducative et le Bien-Être de Chaque Élève

Notre priorité absolue est d'assurer la réussite éducative de chaque élève. Nous mettons en place des programmes et des ressources qui répondent aux besoins



individuels, favorisant une croissance holistique tant sur le plan académique que personnel. Le bien-être mental, émotionnel et physique de nos élèves est au cœur de notre approche éducative.

Inspiration pour Atteindre le Plein Potentiel

Nous croyons en la capacité illimitée de nos élèves. Notre école vise à inspirer chaque apprenant à rêver grand et à travailler avec détermination pour atteindre son plein potentiel. Nous encourageons la prise d'initiatives, la confiance en soi et la persévérance dans la poursuite de leurs objectifs.

Citoyens Actifs, Engagés et Prêts à Affronter les Défis

Nous formons nos élèves à devenir des citoyens actifs et engagés dans leur communauté et au-delà. En développant des compétences de collaboration, de leadership et de responsabilité sociale, nous préparons nos élèves à relever les défis complexes de la société et à contribuer positivement à leur monde.

Épanouissement dans le Parcours Éducatif

Nous considérons l'éducation comme un voyage de découverte et d'épanouissement. Notre école s'engage à fournir des opportunités d'apprentissage diversifiées, des expériences enrichissantes et un soutien personnalisé pour que chaque élève puisse vivre un parcours éducatif épanouissant et mémorable.

Nos valeurs :

- ✦ *L'inclusion*
- ✦ *Le respect mutuel*
- ✦ *L'épanouissement individuel.*

Nous nous engageons à inspirer nos élèves à cultiver une culture de collaboration et d'engagement tout en favorisant un environnement accueillant où la diversité est célébrée et où chaque individu se sent valorisé et respecté.

Notre devise : Excellence, Engagement, Épanouissement



Langue – Culture – Identité

Drapeau franco-ontarien



Le vert et le blanc symbolisent l'été et l'hiver de l'Ontario. La fleur du trille blanc à la droite (*Trillium grandiflorum*) est la fleur emblème officiel de la province de l'Ontario. La fleur de lys à la gauche est le rappel de l'appartenance au peuple Canadien français.

Engagement des parents

Nous vous rappelons que tout parent inscrivant son enfant dans une école de langue française s'engage à

- a) accepter les buts et les objectifs de l'école de langue française;
- b) répondre aux attentes particulières de l'école face au rôle de l'élève et à celui de ses parents;
- c) accepter que la langue de communication de l'école soit le français;
- d) poursuivre l'éducation de son enfant dans la langue française

Code de sécurité

Mise en contexte

Province :

Le Conseil scolaire Viamonde applique les attentes du Ministère de l'Éducation en ce qui a trait à la sécurité dans les écoles. [La Politique 3,204 - Stratégie pour la sécurité dans les écoles](#) découle des attentes provinciales.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés par chacune des personnes qui font partie de la communauté scolaire : élèves,

parents, membres du personnel de l'école, bénévoles et personnes qui visitent l'école.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés en tout temps et en tout lieu lors d'activités scolaires ou parascolaires, à **bord de l'autobus** ou même lors d'activités personnelles qui pourraient avoir une incidence sur le climat à l'école.

Afin de créer un climat propice à l'apprentissage, le CSViamonde assure la mise en œuvre de mesures de prévention et de **discipline progressive** en matière de comportement. Les programmes de prévention et les interventions doivent tenir compte des caractéristiques des élèves et viser à corriger des comportements indésirables par des conséquences appropriées. En cas de récidive et selon la gravité des gestes posés, les principes de discipline progressive seront appliqués.

Conseil :

Dans son cadre d'imputabilité et de responsabilisation, le CSViamonde stipule des attentes élevées qui misent sur les valeurs humanistes d'effort, de générosité, d'inclusion et d'ouverture au monde et à sa diversité. À ces valeurs s'ajoutent des principes éducatifs orientés vers l'éthique, l'engagement, la communication, le leadership et le partage.

École :

L'école élémentaire Félix-Leclerc reflète les valeurs et les principes directeurs du CSViamonde dans ses normes de comportement et son code de vie. Le but de ces derniers est d'assurer le meilleur environnement d'apprentissage et un milieu sécuritaire pour tous les élèves. Ceci n'est réalisable, au sein de notre école, qu'avec une collaboration et un solide partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

Partenaires communautaires :

En vue de répondre aux besoins des élèves, l'école aura recours aux partenariats communautaires tels que les services policiers, le centre francophone, santé publique Ontario ou autres services communautaires qui peuvent appuyer l'école dans sa démarche auprès des élèves que ce soit pour de la prévention ou pour des interventions lors des besoins de l'école.

Code de conduite, suspension et renvoi

Le Conseil scolaire Viamonde reconnaît que l'école a l'obligation d'offrir un environnement sain et sécuritaire à tous les élèves. C'est pour cette raison que le CSViamonde a élaboré sa [Politique no 3,204](#) qui précise les conséquences obligatoires dont les élèves sont passibles si leurs actes ne se conforment pas aux normes établies. Cette politique vise tous les participant(e)s à la vie scolaire : élèves, parents, tuteurs, tutrices, bénévoles, membres du personnel enseignant et autres, qu'ils se trouvent sur le terrain ou dans les locaux de l'école, à bord des autobus scolaires ou à une activité autorisée par l'école.

L'École élémentaire Félix-Leclerc préconise des moyens pacifiques pour résoudre les conflits et interdit toute forme d'agression. Le personnel de l'école élémentaire Félix-Leclerc a la responsabilité de maintenir un climat où l'on règle les conflits dans le respect et la civilité.

Le code de conduite de l'école est transmis à chaque famille dans une communication distincte. Afin de formaliser votre accord avec les règles et les attentes décrites dans ce dernier un avis de réception signé est exigé. Cette procédure est importante pour garantir que chaque famille a pris connaissance des engagements requis et est d'accord avec les règles établies.

Droits et responsabilités

Droits :

Pour chaque membre de la communauté scolaire, les normes de comportement et le code de vie sont fondés sur les droits :

- À un milieu qui favorise l'apprentissage et la réussite de chaque élève;
- Au respect de la langue française et de la francophonie;
- Au respect de soi et des autres;
- Au respect des biens et des lieux;
- Au respect de l'environnement.

Responsabilités :

Afin de maintenir un climat sain dans lequel on peut bien vivre et apprendre en français, chaque membre de la communauté scolaire doit

- Contribuer à la réussite de chaque élève;
- Promouvoir les valeurs spécifiques de la communauté scolaire francophone ;
- Faire de son école un lieu de respect et d'acceptation mutuels ;
- Acquérir la maîtrise de soi et la discipline personnelle ;
- Être une citoyenne ou un citoyen responsable ;
- Soutenir la mise en œuvre des normes de comportement et du code de vie ;
- Faire preuve d'engagement ;
- Maintenir une communication ouverte ;
- Observer les règles de propreté et d'hygiène .

L'élève doit également :

- Se fixer des objectifs afin d'atteindre son véritable potentiel ;
- Développer son autonomie ;
- S'engager face à ses apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique

Les parents doivent également :

- Appuyer leurs enfants dans leurs apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique ;
- Appuyer l'école dans la mise en place d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire pour tous les élèves ;
- Informer l'école des inquiétudes concernant leurs enfants.

Les membres du personnel doivent également :

- Offrir une programmation et un milieu d'apprentissage qui répond aux normes provinciales et qui engage l'élève tant sur le plan académique que comportemental ;
- Se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle ;
- Outiller tous les élèves de l'école afin de les rendre responsables de leur comportement et de leurs apprentissages.

La direction d'école doit également :

- S'engager à accompagner le personnel de l'école à l'établissement d'un milieu sécuritaire et propice à l'apprentissage ;

- Se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle ;
- Appliquer équitablement les normes de comportement et le code de vie à toute personne participant à la vie de l'école.

L'école élémentaire Félix-Leclerc est un lieu où l'on préconise la responsabilité, le respect, la civilité et l'excellence scolaire dans un climat d'apprentissage et d'enseignement sécuritaire.

Déroulement de la journée



Heures	Événements de la journée
8 h à 8 h 15	Arrivée des élèves
9 h 15 à 9 h 55	Bloc de 100 minutes
9 h 55 à 10 h 25	Récréation
10h 25 à 12 h 05	Bloc de 100 minutes
12 h 05 à 12 h 25	Dîner
12 h 25 à 13 h 05	Récréation
13h10 à 13h15	Relaxation
13 h 05 à 14 h 45	Bloc de 100 minutes
14 h 45	Départ

Heure d'arrivée des élèves à l'école

La supervision des élèves débute à 8 h 00. Avant ce temps, il n'y a pas de supervision pour vos enfants. Donc, pour des questions de sécurité, **il est de la responsabilité des parents de respecter les heures de supervision et ne pas débarquer leur enfant avant que les superviseurs soient prêts à recevoir les enfants.** Sinon, veuillez contacter [Mme Bibi](#), la direction de la **garderie La Farandole** pour toute information concernant la garde avant et après l'école.

Une fois les élèves placés sous la supervision des membres du personnel de l'école, les parents ne sont pas autorisés à se promener dans les couloirs et cela pour des raisons de sécurité.

L'horaire de débarquement des autobus scolaire est de **8h à 8h15.**

Procédure de fin de journée

Pour tout changement exceptionnel d'heure de départ (avant 12h45) ou du moyen de départ (pas de bus, pas de garderie...) il est important de prévenir Mme Netty, au secrétariat au préalable **AVANT 14h** en téléphonant au 416-397-2075.

Les parents responsables du transport de leurs enfants doivent ensuite attendre devant d'école pour récupérer leur enfant.

Se présenter à la réception pendant les heures de classe

POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES, VEUILLEZ TOUJOURS AVISER LA RÉCEPTION DE VOTRE PRÉSENCE.

Veillez s.v.p. vous présenter à la réception pour vous identifier lorsque :

✓ Vous entrez dans l'école pour amener votre enfant en retard. Vous devrez inscrire le nom de votre enfant sur la feuille de retard. Le secrétariat donnera un billet de retard à votre enfant et selon sa classe des amis viendront le chercher pour l'emmener en classe.

✓ Vous entrez dans l'école pour venir chercher votre enfant pendant les heures de classe. Vous devrez inscrire le nom de votre enfant sur la feuille des départs. Le secrétariat communiquera avec son enseignant(e) et votre enfant viendra vous rencontrer au bureau. **Un appel téléphonique devrait seulement être fait en cas d'urgence. Veuillez s.v.p. planifier votre horaire avec votre enfant.**

✓ Si vous venez à l'école pour laisser un message, apporter un dîner, etc., prière de vous rendre au secrétariat de l'école. Le secrétariat transmettra le message à votre enfant.

✓ **Toute personne qui entre dans l'école doit signer le registre des visiteurs et doit porter le badge de visiteur.**

Absences

Il est très important de communiquer l'absence de votre enfant avant 7h45 au secrétariat par courriel : assiduite-fele@csviamonde.ca ou par téléphone au : 416-397-2075

Notez que les heures de bureau sont de 8 h 00 à 15 h 00.

Dans le courriel, veuillez indiquer les informations suivantes :

- Nom du parent/tuteur/tutrice
- Nom de l'enfant
- Niveau

- Nom de l'enseignant(e) titulaire
- La raison de l'absence ou du retard

Nourriture – Collations et dîners

L'école assure la surveillance des récréations et des dîners. Les élèves sont supervisés par des membres du personnel de l'école et du personnel embauché à cet effet.

Dû à plusieurs allergies alimentaires, **il est INTERDIT d'envoyer des collations ou des dîners contenant des noix ou arachides.** Aucun échange de nourriture n'est permis à l'école. Nous encourageons fortement des goûters et des dîners santé. Il est très important de bien nourrir son corps et les études démontrent qu'un corps en santé apprend mieux.

L'école est encore, cette année, subventionnée par la fondation « Toronto Fondation for Student Success ». Grâce à cette allocation, nous pouvons offrir en matinée des collations aux élèves et leur permettre ainsi de bien commencer la journée. Nous vous demandons tout de même de prévoir suffisamment de nourriture dans la boîte à dîner de votre enfant pour le reste de la journée.

Veillez noter que toute consommation de friandises et boissons sucrées est interdite à l'école. Pour les fêtes d'anniversaire, nous comprenons que votre enfant veuille le souligner avec ses amis. **Cependant, dû à plusieurs allergies dans l'école (arachides, produits laitiers, gluten, etc.), nous vous demandons de substituer les gâteaux par des fruits ou pizza entraînant moins de risques. Merci de votre compréhension.**

Mise à jour des informations personnelles

Au courant des premières semaines, le secrétariat vous enverra par l'intermédiaire de votre enfant une fiche personnelle. Il est très important de mettre à jour les informations de votre enfant et de votre famille (exemple : nouveaux numéros de téléphone au domicile et au travail, contact en cas d'urgence, nouvelle adresse ainsi que tout changement pertinent) et de nous renvoyer la fiche corrigée. Vous pouvez également apporter les changements en contactant par courriel le secrétariat à l'adresse suivante :

Mme Netty Widjaya : widjayan@csviamonde.ca

Accidents

En cas d'accident grave, les premiers soins seront administrés, les services d'urgence seront contactés et les parents seront avertis aussitôt. Si le parent n'est pas disponible, un membre de l'équipe contactera la personne que vous avez nommée en cas d'urgence. Le parent sera contacté dès que possible et le conseil assumera le coût de transport (ambulance, taxi ou autres).

En cas d'accident mineur, les premiers soins seront administrés et l'élève sera surveillé et le parent sera contacté afin de prendre une décision réfléchie pour le bien-être de l'enfant.

Selon [la politique 3.304, sur les commotions cérébrales](#), pour toutes blessures à la tête susceptibles d'occasionner une commotion cérébrale, les parents sont contactés afin de prendre une décision réfléchie pour le bien-être de l'enfant.

Lorsqu'un élève est malade durant les heures de classe

Si un élève est malade durant les heures de classe, il/elle doit le rapporter à son enseignant(e). L'enseignant(e) ou un membre de l'équipe enverra l'élève directement au bureau. L'administration évaluera le cas, notamment en lien avec les mesures directrices de la santé publique. Par la suite, s'il est nécessaire d'envoyer l'élève à la maison, un membre de l'équipe contactera les parents. Si ces derniers ne sont pas disponibles, il contactera la personne que le parent a nommée en cas d'urgence afin qu'elle puisse venir chercher l'élève.

Il est très important d'aviser le secrétariat de tout changement en ce qui concerne l'information personnelle de votre enfant en lien avec la santé de votre enfant, et ce, toujours pour la sécurité de ce dernier. **Si vous jugez important pour votre enfant qu'il ait une Epipen à l'école, veuillez nous en apporter une au secrétariat. Elle y sera conservée jusqu'à la fin de l'année scolaire.**

Administration des médicaments par l'école

Au cas où votre enfant aurait besoin de médicaments sous l'ordonnance d'un médecin, des formulaires d'autorisation sont disponibles au secrétariat de l'école.

Tout médicament non autorisé par le médecin est interdit dans l'école.

Guichet Viamonde

Guichet Viamonde est un portail de paiements parrainé par le site web School-Day. Ce portail permet aux parents, tuteurs ou tutrices de régler en ligne (Visa, Mastercard et Interac en ligne) les commandes de leurs enfants (collecte de fonds, sorties éducatives, etc.) et de soumettre les formulaires d'autorisation requis pour les sorties éducatives. Guichet Viamonde est accessible en tout temps et à partir de n'importe quel navigateur internet de façon sécuritaire, efficace et écologique. Toutes les transactions sont archivées pendant sept ans aux fins de référence rapide et de vérification.

À titre de rappel, si vos enfants ne sont pas encore inscrits sur le guichet Viamonde, veuillez contacter le secrétariat afin qu'il vous informe de la marche à suivre.

Conditions météorologiques

Froid – Quand la température atteint -17°C (avec ou sans le refroidissement éolien), l'école veille à la sécurité des enfants en s'assurant qu'ils puissent rester à l'intérieur durant les récréations et le dîner.

Temps pluvieux – La récréation a lieu à l'extérieur quand le temps est incertain et nuageux. C'est pourquoi nous demandons aux parents/tuteurs/tutrices de s'assurer que leur enfant apporte des bottes, un imperméable ou pantalon de pluie afin qu'il/elle puisse jouer et s'amuser dehors. En cas de pluie **abondante**, les récréations auront lieu à l'intérieur.

Temps ensoleillé – Si vous désirez que votre enfant mette de la crème solaire, il ou elle devra l'appliquer tout(e) seul(e) au moment opportun. Les membres du personnel ne peuvent pas prendre en charge cette responsabilité.

Les élèves sortent à l'extérieur de l'école pour **une durée de 70 minutes par jour** (1 récréation de 30 minutes et 40 minutes sur l'heure du dîner), alors nous insistons fortement pour que vous habilliez les enfants convenablement selon les prévisions météorologiques.

Transport scolaire

Seuls les élèves admissibles seront transportés en autobus. Lorsque votre enfant ne prend pas l'autobus scolaire, veuillez aviser l'école par courriel (voir partie sur le déroulement de la journée).

En cas de fermeture d'école ou d'annulation du transport pour des raisons climatiques ou des situations d'urgence et autres imprévus, un avis sera affiché sur le site internet du consortium d'autobus et sur le site web du conseil scolaire aux adresses internet suivantes : www.francobus.ca, www.csviamonde.ca.

Les avis de fermeture d'école et d'annulation de transport scolaire sont diffusés à la radio et sur le site Facebook et Tweeter du conseil scolaire Viamonde.

Sécurité dans l'autobus

La sécurité de tous les élèves qui prennent l'autobus est d'une importance primordiale et concerne toute la communauté scolaire. Les règlements suivants doivent être suivis en tout temps :

- Aucune voiture ne doit stationner dans les voies d'autobus scolaire ;
- Un élève doit être en compagnie d'un adulte dans le stationnement de l'école, et ce, en tout temps ;
- Les élèves doivent rester assis en tout temps dans l'autobus scolaire ;
- Les élèves doivent parler à voix basse dans l'autobus scolaire afin de faciliter les communications ;
- Les élèves ne peuvent pas manger dans l'autobus, et ce pour des raisons de santé et de sécurité ;
- Il est strictement défendu de lancer des objets dans l'autobus ou en dehors de l'autobus ;
- Il est strictement défendu de mettre ses mains, pieds et tête à l'extérieur des fenêtres d'autobus ;

S'il arrive que votre enfant ne suive pas les règlements de sécurité, les étapes de la discipline progressive seront appliquées jusqu'à la décision de sanctionner ou de suspendre l'élève de l'autobus scolaire. Cette décision sera prise en collaboration entre la direction et Francobus.

Garde légale

Pour nous assurer du bien-être de tous nos élèves, il est essentiel que nous soyons informés de toutes les restrictions légales concernant la garde et les droits de visite. Nous vous prions de bien vouloir nous signaler et **nous fournir une copie des documents légaux pertinents** afin que nous puissions les intégrer au Dossier (DSO) de votre enfant. Ces informations doivent être communiquées directement à la **direction de l'école** qui pourra garantir que toutes les dispositions nécessaires soient prises pour respecter les droits de garde établis par la loi.

Société d'aide à l'enfance

Notre obligation légale

Selon l'article 72 de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille, le personnel doit déclarer un cas d'abus à la Société de l'aide à l'enfance. Il s'agit d'une obligation professionnelle que tout membre du personnel doit se soumettre.

Pour l'élève de moins de 16 ans, tout employé ou la personne bénévole, qui est témoin d'attouchements, d'agressions, d'assauts ou d'abus sexuels, qui soupçonne ou qui reçoit une plainte à cet effet, doit immédiatement en informer la Société de l'aide à l'enfance. La Société de l'aide à l'enfance fera une enquête.

Communications aux parents

Chaque vendredi vous recevrez par courriel [Le journal de Félix](#) dans lequel vous trouverez tous les événements qui auront lieu au courant du mois. Prière de le lire soigneusement, car de nombreuses informations vous y seront fournies.

Vous recevrez également un calendrier visuel une fois par mois que vous pourrez afficher chez vous.

Nous sommes très fiers de pouvoir partager les accomplissements de nos élèves par l'entremise de la page Facebook de l'école. Veuillez la consulter régulièrement, car elle sert d'outil pour des communications importantes et urgentes.



Devenir accompagnateur pour les sorties éducatives

L'école Félix-Leclerc recherche de nombreux bénévoles pour satisfaire aux nouveaux ratios.

Si vous désirez accompagner votre enfant à une sortie scolaire ou aider l'enseignant(e) dans la salle de classe, vous pouvez devenir bénévole. [La politique](#) et [les directives administratives 4,105](#) – *Bénévolat dans les écoles* explique la procédure à cet effet. Voici les responsabilités d'un bénévole lorsqu'il ou elle accompagne les élèves à une sortie éducative :

- Arriver à l'école à l'heure ou un peu en avance ;
- Parler français*** ;
- Suivre les directives de l'enseignant(e) titulaire ;
- Retourner à l'école avec les élèves ;
- Se responsabiliser pour tout le groupe et pas seulement un élève (votre enfant) ;
- Surveiller les élèves de près pendant les activités ;

***** Tout bénévole doit être capable de communiquer en français à l'école là où il y a contact direct avec les élèves. La compétence linguistique exigée en français doit correspondre aux tâches à accomplir par la personne bénévole et à la nature de l'activité. On doit donc tenir compte s'il s'agit de bénévolat éducatif ou communautaire. Le but de cette compétence est d'assurer le milieu de vie le plus francophone possible sans exclure les parents qui ne parlent pas le français. Le jumelage des parents pourrait favoriser cette inclusion. ([Politique 4, 105](#))**

Devenir bénévole à l'école Félix-Leclerc

Nos bénévoles contribuent à la réussite de nos élèves. Selon le site du conseil, les bénévoles effectuent des tâches de soutien à l'école, comme, pour appuyer le personnel de l'école. Dans cette perspective, notre école sélectionne, accueille et forme les bénévoles.

Les personnes voulant être bénévoles dans une école Viamonde doivent rencontrer la direction d'école. Durant cette entrevue, un formulaire de demande d'inscription et de renseignements généraux devrait être rempli. La direction d'école prendra la décision finale quant au placement des bénévoles selon les besoins de l'ensemble des élèves et des membres du personnel. Tout bénévole ayant un rôle d'appui à l'école a besoin d'une vérification du casier judiciaire – secteur vulnérable (voir ci-dessous).

Vérification du casier judiciaire

Si vous accompagnez des élèves à une sortie éducative de temps en temps ou si vous faites une présentation devant les élèves en salle de classe ET que vous n'êtes jamais laissé(e) seul(e) avec les élèves, vous n'avez pas besoin de chercher une vérification du casier judiciaire.

Si, par contre, vous voulez accompagner les élèves aux sorties scolaires de façon régulière ou si vous voulez aider en salle de classe ET que vous devez être laissé(e) seul(e) avec les élèves, vous aurez besoin d'aller chercher une vérification du casier judiciaire – **SECTEUR VULNÉRABLE**.

Comment faire pour obtenir une vérification du casier judiciaire - SECTEUR VULNÉRABLE

1. Aller au Conseil scolaire Viamonde (116 Cornelius Pkwy, North York, ON M6L 2K5) avec **deux** pièces d'identité*** pour chercher le formulaire de demande (appeler avant au 416-614-0844).

Faire une visite à but pédagogique à l'école Félix-Leclerc

Nos parents sont toujours bienvenus en salle de classe pour partager leur savoir. Si un parent souhaite faire une présentation **ponctuelle** en lien avec la planification de l'enseignant(e), il ou elle n'est pas considéré(e) comme bénévole. Il s'agit d'une simple visite à but pédagogique (ex. présentation d'un métier, atelier de création, lecture **ponctuelle** au groupe). L'enseignant(e) doit cependant en aviser la direction et le parent doit suivre la procédure pour circuler dans les couloirs (voir section *Déroulement de la journée*).

Les membres du personnel et les parents sont très fiers de leur école et s'impliquent dans le cheminement scolaire, culturel, et identitaire de leur enfant. Vive l'école Félix-Leclerc !

